

14 décembre 2021

Horaires en première partie de soirée : des efforts à reprendre

Régulièrement interpellé par les téléspectateurs concernant les retards horaires des programmes de début de soirée à la télévision, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a mené une nouvelle analyse, qui fait suite à celles de mars et de novembre 2019 et à la concertation ouverte avec les chaînes de télévision nationales gratuites.

Les plaintes des téléspectateurs portent sur deux motifs : d'une part, le glissement progressif, au fil des années, des horaires de début de soirée des programmes télévisés et, d'autre part, les retards récurrents au regard des horaires annoncés dans la presse et sur internet.

Le cadre juridique de l'audiovisuel n'impose pas d'horaire précis pour les programmes de télévision : les chaînes sont donc libres de composer leur grille comme elles le désirent. En revanche, elles doivent respecter les dispositions présentes dans leur convention (pour les chaînes privées) et le cahier des missions et des charges de France Télévisions, qui prévoient que les chaînes respectent, sous réserve des contraintes inhérentes à la diffusion d'émissions en direct, les horaires préalablement annoncés.

Sur ce second point, le régulateur constate un relâchement des efforts de la part de certaines antennes, sur lesquelles les premières parties de soirée débutent souvent plusieurs minutes après l'horaire annoncé.

Ce décalage s'établit en moyenne, pour la troisième semaine de septembre 2021, à + 3 mn 54, alors qu'il avait été ramené à + 2 mn 33 en moyenne en novembre 2019. En outre, cinq chaînes, au lieu de deux en 2019, dépassent le seuil de 5 mn de retard et deux d'entre elles affichent plus de 7 mn de retard (voir tableau ci-dessous).

Attentif aux alertes des téléspectateurs et dans leur intérêt, le régulateur tient à rappeler les éditeurs à leurs obligations conventionnelles et réglementaires.

Il procédera, au cours du premier semestre 2022, à de nouveaux relevés horaires, afin de s'assurer que les chaînes se conforment aux dispositions en vigueur.



Contacts presse

01 40 58 36 17 - sara.cheyrouze@csa.fr

01 40 58 37 15 - marie.liutkus@csa.fr

01 40 58 38 86 - celia.wapoutou@csa.fr

www.csa.fr

Décalage horaire moyen des programmes de première partie de soirée sur les 19 chaînes nationales gratuites du 11 au 17 septembre 2021

Chaîne	Horaire le plus fréquemment annoncé en semaine	Décalage moyen du début effectif des programmes	Différence avec novembre 2019
L'Équipe	21 h	+ 0 mn 51 s	-
TFX	21 h 05	+ 1 mn 8 s	+ 17 s
TF1 Séries Films	21 h	+ 1 mn 51 s	+ 17 s
France 5	20 h 55	+ 2 mn	-34 s
Gulli	21 h 05	+ 2 mn 8 s	+ 26 s
Chérie 25	21 h 05	+ 2 mn 25 s	=
6ter	21 h 05	+ 2 mn 34 s	+ 17 s
W9	21 h 05	+ 3 mn 8 s	+ 43 s
C8	21 h 15	+ 3 mn 51 s	-43 s
NRJ 12	21 h 05	+ 4 mn	+ 1 mn 18 s
RMC Story	21 h 05	+ 4 mn 25 s	+ 2 mn 25 s
France 4	21 h 05	+ 4 mn 34 s	+ 2 mn 52 s
France 2	21 h 05	+ 4 mn 34 s	+ 2 mn 17 s
France 3	21 h 05	+ 5 mn	+ 4 mn 35 s
RMC Découverte	21 h 05	+ 5 mn 17 s	+ 4 mn 17 s
M6	21 h 05	+ 5 mn 51 s	+ 1 mn 17 s
CStar	21 h	+ 5 mn 51 s	+ 2 mn
TF1	21 h 05	+ 7 mn 17 s	+ 1 mn 9 s
TMC	21 h 15	+ 7 mn 25 s	+ 2 mn 8 s

(Source : CSA)

Légende :

	Décalage de 0 à 5 mn
	Décalage de 5 à 10 mn